

MINEURS

Les mines de fer de la Vallée ont été signalées au chap. forges
Le filon de houille de Sur le Crêt n'a pas été l'objet
de sondages sérieux (L. Reymond (10))

Deux mots maintenant de nos gisements d'or et d'asphalte
Ne souriez pas! La Dent de Vaultion est censée depuis plus d'un
millénaire renfermer des filons de métal précieux. Une légende
le veut: l'or nécessaire à la construction de l'église abba-
tiale de Saint-Oyens (Saint-Claude) provenait précisément de
notre Dent (HistX 82).

Au siècle dernier, l'historien-romancier Lucien Reymond
se fit l'écho de traditions plus récentes dans ses "mineurs de
la Dent de Vaultion". Les prospecteurs munis de plans précis
d'anciennes fouilles venaient de loin, attirés par la réputa-
tion des placers combiens. Tout récemment encore, certains
illuminés se livrèrent aux mêmes vaines recherches.

Si la présence de l'or dans nos parages reste à prouver,
celle de l'asphalte rentre dans le domaine de la réalité tan-
gible. Des excavations trahissent encore l'emplacement des
mines des Epoisats à l'ouest de l'ancienne route de Vallorbe.
L'exploitation se faisait à petite échelle. La société des mi-
nes d'asphalte du Val de Travers parvint à racheter le gise-
ment à bon compte. Pour éviter une concurrence possible de ses
propres produits, Travers renonça à toute extraction aux Epoisats
(voir D G S p 250 sous Vaud).

Pendant la première guerre mondiale, la commune de l'Ab-
baye touchée par le chômage pria la société propriétaire des
mines de bien vouloir rouvrir la mine; la réponse fut négative,
il fallut s'incliner. Ainsi un trésor peu connu reste
enfoui dans les profondeurs sans profit pour personne.

Note (Historica X) Une richesse vaudoise inexploitée.

**** La mine d'asphalte du pied de la Dent de Vaultion. ****

Sait-on que nous avons dans le canton de Vaud la chance de pos-
séder un gisement d'asphalte ?

Lorsque vous montez de Vallorbe au Pont par la vieille route
vous distinguez à votre droite entre le plateau de
et la colline des des traces d'excavations. On en re-
tirait autrefois un bitume précieux. L'entreprise qui n'occu-
pait qu'un nombre restreint d'ouvriers fut cédée à la société
des mines d'asphalte du Val de Travers. Cette dernière deve-
nue reine et maîtresse céans n'eut rien de plus pressé que d'a-
bandonner l'exploitation pour tuer la concurrence.

En temps de crise, les autorités de sur le territoire
de laquelle se trouve la mine en question demandèrent à la so-
ciété traversière de bien vouloir reprendre l'exploitation.
Elles se heurtèrent à un refus poli, mais formel.

Cette décision est-elle sans appel possible ?

(voir L. Reymond (10) au sujet de l'asphaltière et Misc. (6/7))



Un mineur comme il put y en avoir dans les mines de fer des Charbonnières.